Une fortune considérable au château de Longvilliers

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

MARQUIS DE BELLEVAL

NOS PÈRES

MŒURS & COUTUMES

DU TEMPS PASSÉ

DÉPÔT LÉGAL
Somme
N° 117
1879

PARIS
TH. OLMER, LIBRAIRE-ÉDITEUR
53, RUE BONAPARTE, 53

1879

Diane de Sourhouette du Halde

Diane était la fille de Pierre de Sourhouette du Halde, premier valet de chambre du roi Henri III.
Son père suivit fidèlement le roi tout au long de son règne. Il avait le privilège de "*coucher ordinairement en la chambre royale*" et faisait de ce fait partie du cercle restreint des favoris que l'on appelait les "*mignons de Henri III*".

Le roi Henri III dansa à sa noce

Le 4 février 1587, à Paris, Diane épousa Robert de Halluin (ou Hallwin). Son père lui donna une dot de 5 000 écus, somme considérable à l'époque. Henri III lui fit de très riches présents et dansa à sa noce.

Robert de Halluin fut tué à la bataille de Coutras le 30 octobre 1587, victime de son dévouement au roi Henri III.

Les Sourhouette du Halde à Longvilliers

Pierre de Sourhouette du Halde était devenu propriétaire de la châtellenie de Longvilliers en 1580. On a dit que Henri III avait payé cette acquisition. Fidèles au roi protestant, Pierre de Sourhouette du Halde et son fils Charles furent, en cette époque des guerres de religion, la cible de la Ligue Catholique. Le 30 janvier 1589, deux des lieutenants du duc d'Aumale, Rambures et Maiguoulx, le gouverneur de Montreuil, attaquèrent le château de Longvilliers avec une armée imposante.

Charles de Sourhouette du Halde mourut peu après, des suites de ses blessures. C'est sa sœur Diane qui hérita du château de Longvilliers.

La jeune veuve avait vu mourir en moins de deux ans son mari, son père et son frère. Elle avait alors une fortune considérable et se remaria en janvier 1593 avec François de Belleval de Rouvroy. Elle semblait poursuivi par le destin puisque celui-ci mourut jeune, en février 1602, laissant deux filles mineures sous la tutelle de sa femme.

Une fortune considérable au château de Longvilliers

Diane de Sourhouette du Halde fit alors procéder à l'inventaire et à l'estimation du mobilier garnissant le château de Longvilliers où elle demeurait. Elle se remaria encore avec Jacques de La Meschaussée, seigneur de La Coste et de Pompadour. Elle vécut très âgée et ne mourut que le 14 janvier 1650, ayant vu fondre entre ses mains une immense fortune.

L'extrait suivant du livre du Marquis René de Belleval, "Nos pères - Moeurs et coutumes du temps passé" publié en 1879, donne une idée de cette immense fortune.

Je vous conduis maintenant à Longvilliers, village appartenant au Pas-de-Calais et situé à trois lieues de Montreuil-sur-Mer. Je vais vous faire visiter l'intérieur, non plus d'un manoir ou d'une gentilhommière, mais d'un vrai château, d'une forteresse, chef-lieu d'une baronnie, qui a été souvent le théâtre de faits de guerre et dont les murailles et les tours portent encore les traces toutes fraîches du siège qu'elle eut à soutenir contre l'armée de la Sainte-Union, les troupes de la Ligue, commandées par le seigneur de Rambures, en 1589. Charles du Halde, fils du baron de Longvilliers, l'avait défendue, sous une vigoureuse canonnade, et ne l'avait rendue, le huitième jour, qu'après avoir été grièvement blessé, après avoir vu ses murailles ouvertes par trois brèches praticables et après avoir tué quatre-vingt-onze hommes aux assiégeants. Le baron de Longvilliers, Pierre de Sourhouette du Halde, son père, se qualifiait encore « Baron d'Avrilly et de Beauche, seigneur châtelain d'Armainvilliers, Longvilliers, Recques, Marquise, Beauche-en-Auxerrois, Bailli, capitaine et gouverneur des ville et château d'Étaples, premier valet de chambre couchant dans la chambre du Roi ». Il était fort riche et très aimé de son maître. Il avait un fils, et une fille à laquelle il avait fait épouser Robert de Hallwin, seigneur et châtelain du Ronsoy, troisième fils de Charles, duc d'Hallwin, pair de France, chevalier des Ordres, Gouverneur de Picardie, de Metz et du Pays Messin. Le mariage avait été célébré le jeudi gras, 4 février 1587, à Paris. Du Halde donnait à sa fille 5 000 écus de rente en terres, somme très considérable pour l'époque, et le Roi avait fait à la mariée un présent de 20 000 écus.

Voulant témoigner publiquement son affection pour un fidèle serviteur, Henri III « alla à la nopce après souper, en masque, et y fit un beau ballet de cinq hommes et cinq femmes avec excellente musique ».

Le mariage, conclu sous d'aussi brillants auspices, ne fut pas heureux. Robert de Hallwin fut tué la même année, le 30 octobre 1587, à la bataille de Coutras, et la jeune veuve, sans enfants, n'ayant pas tardé à devenir la seule héritière de son père, par la mort de son frère qui ne survécut pas à ses blessures, donna sa main, en janvier 1593, à François de Belleval de Rouvroy, ancien lieutenant des gardes du corps de Henri III et ancien capitaine des gardes du duc d'Épernon, colonel-général de l'infanterie française. Celui-ci était le fils puîné de François de Belleval, seigneur de Rouvroy, dont je vous ai fait visiter le manoir.

Ce deuxième François de Belleval s'était attaché, dès le premier jour de son règne, à Henri IV qui l'avait fait chevalier de l'ordre et gentilhomme ordinaire de sa chambre. Voici comment, dans ses curieux mémoires inédits, il raconte sa prise de possession de l'héritage de sa femme. « Pour ce que Mons. Charles du Halde, frère de maditte femme, estoit naguère allé de vie à trespas, le sieur de Busca tenoit garnison pour le parti du Roy dans le fort chasteau de Longvilliers avec soixante harquebuziers. Quand je fus marié, je le remerciay fort, et, prenant pour moy les soixante harquebuziers, je luy dis que je garderois moi-mesme ce qui m'appartenoit, comme cela se doit, et que je m'en rendrois bon compte à moi-mesme d'abord et au Roy après. Et, de gré ou de force, il convint que cela fut ».

Le nouveau baron de Longvilliers est mort au mois de février 1602, laissant deux filles mineures sous la tutelle de leur mère ; et « pour la conservation des droictz desdittes filles mineures », la veuve fait procéder à l'inventaire et à l'estimation du mobilier qui garnit le château de Longvilliers que son mari a habité, où il est mort, et où elle-même demeure depuis qu'elle l'a perdu.

Le château de Longvilliers est une vaste construction en pierres, carrée, renfermant une cour intérieure sur laquelle prennent jour tous les appartements. D'étroites et de rares meurtrières rompent seules vers la campagne l'uniformité des épaisses murailles. Un pont-levis, défendu par deux tours, donne accès dans la cour : aux angles opposés se dressent la grosse tour et la tour du cabinet ; une cinquième tour s'élève entre la grosse tour et celle qui est à gauche de la poterne. Au-dessus de la poterne, il y a, au premier étage, une chambre surmontée d'un galetas. Le rez-de-chaussée se compose dans l'aile gauche, de la vieille cuisine, du

bûcher, des caves et des celliers ; dans l'aile droite, de la cuisine et de l'office : tout le bâtiment du fond est occupé par la grande salle basse et un cabinet y attenant. Au premier étage, nous trouvons, dans l'aile gauche, une chambre dans une des tours de la porte, la grande chambre sur la vieille cuisine, sa garde-robe, une autre chambre dans la tour, puis la chambre de la grosse tour ; dans le corps-de-logis, la grande salle haute, la chambre de Monsieur, la chambre du milieu, puis deux autres chambres, et enfin celle de la tour du cabinet ; en continuant par l'aile droite, nous entrons dans un cabinet qui nous conduit dans la chambre de Madame, située sur la cuisine et terminée par sa garde-robe qui donne contre l'autre tour de la porte, dans laquelle il y a également une chambre. Le corps-de-logis et les ailes n'ont qu'un premier étage au-dessus duquel se profilent les toits élevés recouvrant de vastes greniers ; ils sont dominés par les cinq tours surélevées d'un étage de plus, avec une chambre dans chacune, et qui sous leurs toits d'ardoises ont une couronne de mâchicoulis.

François de la Fons, écuyer, maître d'hôtel du défunt baron de Longvilliers, assiste maître Philippe Hochard « sergent roial appréciateur priseur en la sénéchaussée de Boulogne, » lequel, pendant sept jours entiers, n'a cessé d'inventorier, d'estimer et de grossoyer. Ne lui demandons donc pas de nous faire les honneurs de la demeure féodale qu'une heureuse alliance a fait tomber dans les mains d'un cadet sans autre fortune que son épée ; ne troublons pas la veuve dans les premiers moments de la douleur qu'il faut lui supposer, et acceptez-moi pour guide dans la maison de mes aïeux.

Ne nous arrêtons pas dans la cuisine dont le mobilier n'a rien qui puisse nous intéresser, mais constatons seulement que l'armoire en bois de chêne, fermant à deux guichets, qui en fait le principal ornement, renferme une nombreuse vaisselle d'étain pesant 223 livres ; constatons aussi que dans l'office il y a deux grands coffres et que ces coffres sont remplis de linge de cuisine en toile de chanvre, mais en pièces et non façonné. Il y en a quatre-vingt-six aunes, tant nappes que serviettes. De l'office passons dans la grande salle basse, l'une des deux pièces de réception puisqu'il y a aussi une grande salle haute. L'ameublement en est sobre et sévère ; les murs sont couverts d'une tapisserie de haute lice « à personnages d'Égyptiens, » et la cheminée est également drapée d'une autre tapisserie « de plusieurs couleurs. » Dans cette cheminée il faut remarquer deux chenets « de fonte à l'antique ; » d'un côté un « buffet de salle de bois d'érable, » d'un autre côté « une petite armoire garnie de

ferrures ; autour de la salle et devant le foyer trois cherres et une petitte à enfant, » c'est-à-dire des chaises à hauts dossiers, quatorze « escabelles de bois de noier », encore deux antiquités « deulx banqs faisant coffres de vieil bois de chesne, » et deux « vieilles huches » de chêne ; au milieu de la salle une table carrée « qui se tire, garnie de ses quatre pieds montés en forme d'ung tresteau, » et une autre table carrée « en forme d'ung bureau de bois de chêne. » N'oublions pas ces « quatre tableaux de *bois peint,* » reliques du temps passé, que M. le sergent royal appréciateur priseur, qui se connaît mieux sans doute en batterie de cuisine qu'en œuvres d'art, a dédaigneusement estimés tout quatre 40 sous parisis (10 fr. 50), dix sous de moins que le quart de muid de vinaigre que nous trouvons en entrant dans le cabinet ou « despense » attenant à la grande salle. Dans ce cabinet, il y a en outre deux armoires, une table et quelques petits barils vides. – La cave renferme un muid de « vin clairet » et deux futailles « dans lesquelles se peut bien avoir quelque cart de muid de vin » ; dans le premier cellier nous constaterons la présence d'une tonne contenant trente-deux muids « ou environ de vin clairet, » deux autres tonnes vides, de la contenance chacune de deux muids et demi, plus deux muids de cidre ; dans le second cellier il n'y a que trois pièces vides et quatre cordes de menu bois ; dans le bûcher que trois cordes de bois et deux milliers de fagots. Voilà pour le rez-de-chaussée.

Pour visiter le premier étage, il nous faut procéder avec ordre et méthode, en commençant par un côté du château pour finir par l'autre. Notre point de départ naturel sera la poterne sous laquelle s'ouvrent les escaliers conduisant dans les deux tours qui en défendent l'entrée. Gravissons celui de la tour à gauche : il débouche dans une chambre circulaire meublée ainsi qu'il suit : un lit de camp à l'impériale, garni de verges et de crochets de fer, une couchette de bois de chêne avec un ciel de serge rouge bordé de franges et de crépines vertes et blanches, et des rideaux de serge rouge, deux matelas, un traversin garni de plumes, une couverture de catalogne rouge, une courte pointe de taffetas vert ; une table avec deux tréteaux, deux chaises, trois escabeaux, et dans la cheminée deux chenets de fer. Un corridor étroit et voûté nous mène dans la « grande chambre sur la vieille cuisine. » La cheminée est garnie de deux chenets de fonte ; les murs sont tendus d'une tapisserie de Beauvais qui n'a pas moins de 68 aunes de développement. Il y a deux lits, l'un carré « garny de verges de fer et verny, » l'autre en forme de couchette ; un « buffet de salle, » une table à tréteaux, une autre table sans tréteaux, deux « cherres à dos » ou chaises à dossier, garnies de velours noir ; quatre « placets couvers de tapycerie, » et trois escabeaux. Pour une

« grande chambre, » cela fait peu de mobilier ; mais dans la « garde-robe » de cette chambre nous trouvons le complément ou plutôt le meilleur des meubles que l'on n'en retire sans doute que quand doit loger dans la chambre quelque personnage important ; d'abord toute la literie des deux lits, un autre « buffet de salle, » une table à deux tréteaux, une couchette en bois de noyer et de chêne, une grande table en bois de poirier, une petite table « en façon d'escabeau, » et une « grande chayre à dais, le fond de cuyr. » De la garde-robe nous passons dans la « tour près de la grande chambre » où l'on pouvait faire coucher quatre personnes, car voici deux lits de camp, une couchette et une armoire « en façon de buffet pour mettre un lict, » avec leurs literies et leurs « catalognes » rouges et vertes, une table à deux tréteaux, une « chaire à dos » et un placet ; la cheminée est pourvue de deux chenets de fer. Au second étage de la tour nous trouvons une couchette avec un ciel de droguet noir et blanc, un « chaslit de bois de chesne, » une table carrée et un buffet.

Redescendons et reprenons la visite du premier étage. À la suite de la garde-robe que nous avons quittée pour entrer dans la tour vient une chambre meublée d'un buffet, d'une chaise à dossier, d'un escabeau, et d'un lit carré en façon de lit de camp avec le ciel, les pentes, le fond et le dossier en tapisserie « à point croisé », rehaussés de soie et doublés de taffetas vert.

Nous voici enfin parvenus à la « grosse tour » dans laquelle, ainsi que dans les autres tours, devaient loger les soldats formant la garnison du château, si l'on en juge par la simplicité toute militaire de l'ameublement ; la chambre circulaire dans laquelle nous entrons ne contient que le strict nécessaire, une table sur deux tréteaux, un buffet, un escabeau, une couchette garnie avec un ciel à deux pentes en tapisserie dite point de Hongrie et trois rideaux de camelot, et un « châlit » également garni. Il en est de même dans la chambre du second étage, avec un lit de camp garni d'une modeste literie, un châlit et une table carrée. La grosse tour, placée à l'angle de l'aile gauche et du corps de logis, est par conséquent adossée à la « grande salle haute » située précisément au-dessus de la grande salle basse. Cette vaste pièce est à peine meublée et servait de garde-robe au baron de Longvilliers dont la chambre est contiguë ; c'est là que sont rangés ses vêtements et ses armes. À peine est-il nécessaire d'accorder un coup d'œil à la haute et vaste cheminée ornée de deux beaux chenets de fer forgé, au buffet à deux portes et deux tiroirs en bois de chêne, aux quatre chaises et aux trois escabelles, voire même aux quatre tableaux de bois peint invariablement estimés 10 sous chacun, ou à deux hallebardes

et un épieu de chasse appuyé dans un coin. Mais regardez ces six vastes « coffres à bahut » rangés le long des murailles ; voilà ce qui mérite d'attirer notre attention et d'être examiné avec recueillement.

Dans ce premier coffre à bahut, je trouve un pourpoint de satin de soie jaune, un autre pourpoint de taffetas piqué de soie, un petit manteau de taffetas gaufré, et le riche et charmant costume d'apparat que voici : « ung pourpoint de thoile d'argent tout bendé de bandes en lonc de satin incarnat et garny sur chacune bende d'une natte d'argent, icelles bendes barbillonnées de chacun costé, ledit pourpoint doublé de boucassin et par dedans de taffetas et bordé tout autour de boutonnières d'argent ; une paire de chausses de thoille d'argent découppées en lonc, couvertes de satin incarnat en lonc et en travers sur les dites bendes de thoille d'argent, et sur le satin toutes garnies de chenettes d'argent, les dites bendes barbillonnées de chacun costé ». Voyez encore ce « hault de chausses à bendes de velours blanc rayé d'or pleines de satin de soye rayées d'or et d'argent ». J'ouvre le second coffre et j'y vois deux manteaux de drap noir « à parement de taffetas bendé de velours de largeur de quatre doigts », un autre manteau de taffetas noir « garny de deux bondes de passement de soye allentour », fourré de martres, et encore un « manteau à manches » en serge de Florence, « à parement de velours noir garny de deux bondes de velours et allentour de canetille de soye » ; encore un manteau de satin de soie bordé de trois bandes de velours et doublé de martres, et enfin « une casaque de velours noir bordée de passemens d'or à douze gros boutons d'or ». Après que lesd biens ont esté prins et remis audict coffre, comme le dit et le fait le sergent royal appréciateur priseur, que j'imite en tout, je passe au contenu du troisième coffre appelé « moyen garde-robe », sans doute parce qu'il est réservé aux accessoires du costume, aux chaussures, aux coiffures et aux gants. En effet, voici ce que j'en extrais : une paire de grosses bottes « de vache grasse fermants à blouques (boucles) et à genoulx, garnies de fortes semelles, avecq les espérons dorez », chaussures de cheval et de guerre ; quatre paires de souliers en maroquin, blanc, vert, gris et noir, une paire de « grands gants de chien, larges, allant jusques au coulde, pour aller à l'assemblée » ; un bonnet de velours noir garni de six plumes blanches et incarnat, qui accompagne le costume de Cour du premier coffre, un chapeau de taffetas de Florence, « haut et plissé à l'Espaignole », deux chapeaux de velours noir, deux plumets blancs, et enfin tout au fond, une « robe à porter à cheval, de serge verte de Florence, contenant trois aunes ou environ ». Dans le quatrième coffre sont les armes : « une espée, la lame espaignole, les gardes toutes enrichies d'argent faictes à masques et personnages, avec

la dague de mesme, les poignées (fusées) d'argent fin, fourreaulx de veloux noir et ceincture de veloux noir avec les pendants et porte-espée de veloux noir et les blouques d'argent, et une bourse de drap bleu pour servir (à envelopper) à la ditte espée et dague ». Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer que ces deux belles armes complétaient le riche costume que nous avons admiré. Voici ensuite une épée « avec la poignée et les gardes toutes dorées, avecq un fourreau de cuir jaune lisse » ; puis une « longue espée que l'on nomme communément ung duel, également garny de sa dague », c'est-à-dire une rapière de duel qui ne pouvait se porter au côté en raison de sa longueur ; deux épées et deux dagues « rabattues », sans pointe ni tranchants, pour l'escrime ; une épée « damasquinée avecq sa dague » ; une épée « les gardes noires, la poignée (fusée) de soie noire, avecq la lame espaignolle et le fourreau de veloux noir, pour aller à l'assemblée » ; un ceinturon de buffle ; trois autres ceinturons avec leurs pendants, de velours ; un pourpoint « doublé de jacques de mailles », et un autre pourpoint « de buffetin chamarré de passements d'or ». – Dans le cinquième coffre sont les armes à feu et les équipements de cheval, « plusieurs harnachements de cheval de velours rouge », un « caparenchon de buffle pour ung cheval », deux arquebuses « garnyes de leurs fourniments », dix « harquebuzes à mesche », un pistolet « argenté, avec le fourreau », deux autres pistolets « avec le fourreau de cuyr », un « poitrinal-bandouillier avec le fourniment de corne », et deux « fourniments avecq plusieurs charges et moulle à balles avecq le fourniment de cuyr ». Le sixième et dernier coffre, plus grand que tous les autres, renferme les armes défensives « assavoir ung harnois de gendarme tout complet (c'est-à-dire une armure complète), deux grèves, ung morion à bavière, ung aultre morion damasquiné, ung hauce-col et ung corcelet également damasquiné avecq les blouques dorées, et deux chemises de mailles ».

De la grande salle on entre dans la « chambre du défunt seigneur, ditte chambre de Monsieur » dont les murs sont tendus de six pièces de tapisserie « à feuillages, contenant 27 aunes », alternant avec six tableaux « de bois peint ». Dans la cheminée deux chenets de « fer fontif », et une pelle de fer forgé. Dans un coin, un lit de noyer « à quatre piliers tournés, avec un ciel et trois pièces de courtine de damas changeant » et sa literie consistant en un matelas de toile « garny de bourre », un traversin garni de plumes, une « catelongne blanche » et une couverture « picquée de toille blanche ». À la place d'honneur, au fond de la chambre, un superbe lit en bois de chêne, garni de « six pièces de pente », d'un ciel, d'un dossier et de « soubassements » en satin cramoisi, « broché de cordons d'or », avec

les rideaux de « damas cramoisy bendés de cordons d'or, à franges et crespines d'or ». La couverture de tapisserie à feuillages recouvre un matelas, un lit de plumes, un traversin, et une couverture de tiretaine blanche. Sur un « coffre à bahut » sont rangés « plusieurs livres tant en latin qu'en français et aultres langues, viels et uzés » ; dans ce coffre il y a « plusieurs harnachures de cheval, une paire de bottines de cuir rouge, trois arbalestres, le tout viel et uzé » ; à côté du coffre deux chaises à dos, garnies de velours noir. – La « chambre du millieu », qui vient après, est moins somptueusement meublée : tout y est en bois de chêne, la table carrée à quatre pieds, le lit à quatre piliers carrés, le lit et le petit chariot d'enfants, le « buffet de salle » et les trois bahuts renfermant une grande quantité de linge de cuisine ; sur les murs sont tendues neuf pièces de tapisserie bleue et jaune, rayée de bandes blanches et rouges, et sur un des coffres sont posés deux coussins de tapisserie aux armes du « défunt seigneur de Longvilliers ». Dans la chambre qui suit, il n'y a qu'une table à tréteaux, une lanterne et une escabelle en chêne, et sur les murs quatre tableaux, « les trois de thoille peinte garnis de bois et l'aultre peint en huile » ; mais des deux lits l'un mérite du moins d'attirer notre attention, car sur une monture en bois de chêne il est orné d'un « tour de lict faict par carreaux de velours blancq et de toile d'or et d'argent, les franges de soye blanche, les crépines d'or, le fond de velours violet brun, le dessus de mesme, et six pièces de pente de thoile d'or et d'argent en carreaux, les bordures de velours violet, broudé en feuillages ». L'autre couche est un simple lit de camp à crochets.

Nous voici parvenus à la tour qui, en parallèle avec la grosse tour, fait communiquer le corps de logis avec l'aile droite. On l'appelle « tour après le cabinet » parce que le premier appartement que l'on trouve dans l'aile droite est le « cabinet de la chambre de Madame ». Cette tour est entièrement privée de mobilier ; la chambre du second étage est vide ; dans celle du premier il n'y a qu'un coffre, mais en revanche il faut y remarquer « six fauconneaux de diverses grandeurs garnys de leurs monteures ». Cette artillerie a servi sans doute à Charles du Halde quand il défendit son château contre les Ligueurs. C'est là au surplus un fait que l'on constate rarement dans les inventaires des châteaux au XVIe siècle, et c'est ce qui prouve que la possession de Longvilliers exerçait une certaine influence sur les destinées de la contrée.

Dans le cabinet de Madame de Longvilliers il y a peu de gros meubles, un « lit vert à se reposer », un placet couvert de tapisserie, deux escabeaux de bois de noyer, une table à tiroirs en bois de chêne, un bahut contenant

de beau linge, deux paires de drap de toile de Hollande, quinze paires de drap de toile de lin, trois nappes, trois « buffets » et trois douzaines de serviettes damassées. Les petits meubles élégants, féminins, sont deux petits coffres de soie « avec cassolettes », une « gaigne d'outilz à jardinyer plaine d'outilz », une gaine contenant dix couteaux, une montre, et un « cabinet de bois dedans lequel y a plusieurs petites pièces qui servent de parement audict cabynet ». – La « chambre de Madame », dans laquelle nous entrons ensuite, mérite de nous arrêter plus longtemps. Dans la cheminée, dont le manteau est décoré d'une « litre de tapisserie », il y a deux chenets de fonte et une « palette à feu ». Contre la muraille qui y fait face est adossé un vaste et superbe lit carré en chêne et noyer, à quatre piliers tournés en spirale : le ciel, le dossier et le fond ainsi que les trois pentes sont « en drap d'or et velours céleste, semés de lettres d'or, où sont les armes du seigneur deffunct et de la dicte dame », les quatre rideaux sont en damas violet, et une courtepointe en damas bleu recouvre une literie douce et moelleuse. C'est le lit de mariage. Je vous prie de remarquer que cette chambre est la seule où il n'y ait qu'un lit, et je vous autorise à en tirer toutes les conclusions qu'il vous plaira. D'un autre côté voici un buffet de même travail et de même bois que le lit, fermant à clé, avec deux tiroirs, une table « en façon de tresteau » couverte d'un tapis de tapisserie, deux petites chaises garnies de tapisserie, deux escabeaux, une « petite tablette en façon de escabeau », une « chaire » ou stalle à haut dossier sculpté, une « cuvette à rafraischir vin », un bahut fermant à clé ; à la muraille est accrochée « une orloge sonnante, avecq les contre-poix, façon d'Allemaigne ». Le plancher est recouvert d'un tapis vert sur lequel sont jetés trois carreaux de tapisserie.

Suivez-moi maintenant dans la garde-robe qui fait suite à la chambre et va s'appuyer contre une des tours défendant l'entrée. Dans ce coffre sont des garnitures de rechange pour les lits, c'est-à-dire les trois pentes, le ciel et le dossier ; en voici une en tapisserie, en voici une autre en tapisserie « au point croisé, » en voici une troisième en serge rouge de Beauvais brodée de velours vert avec les piqûres en soie blanche. Dans cet autre coffre en bois de chêne, doublé de toile blanche, et divisé en plusieurs compartiments, tel que nous n'en avons encore jamais vu, sont les vêtements de la châtelaine. Je vous fais pénétrer dans la vie privée de mon aïeule ; nous allons, pendant quelques instants, vivre dans son intimité la plus étroite, puisque tous les mystères de sa toilette vont nous être révélés ; mais l'archéologie a ses immunités, et, pour ma part, c'est avec un frémissement de bonheur que je vais manier tous ces atours d'une noble dame à la noce de laquelle le Roi Henri III a daigné danser. Voici le

devant d'un « corps de robe » ou corsage, en velours noir, et quatre grandes manches « à bombardes » de fourrure ; voici un « corchez » de soie tannée, un « corps de robe » de taffetas sans manches, un autre en satin de soie, une paire de manches de velours cramoisi, un autre « corps » de velours noir avec les manches découpées, un « bas de cotte » ou jupe, de velours noir, deux paires de manches en satin de soie et en velours noir, un « corcel » de velours noir, et plusieurs morceaux de velours et de taffetas brochés d'or. Voici plusieurs « crespes à coiffure, » plusieurs collets de crêpe, une petite toque de velours, et un collet « ouvraigé d'or et de soye faict à l'esguille. » – Dans cette « paire d'armoire à mettre accoustrements, » je trouve une « cassette à besogner de nuit, couverte par bendes d'or et de velours cramoisy, » un manteau de satin blanc rayé d'or, un « cotillon de camelot de soye jaune pâle broudé de passements d'argent, » un autre cotillon ou jupon de dessous en satin « couleur de pain bis, » un corps de robe d'estamine « à fond de satin gris garny de gect par-dessus à manches ouvertes deschiquetées, » un autre corps de taffetas orange et un autre de satin blanc. Je trouve encore « une partie de devanture de cotte de satin de soie brochée cramoisy, » un collet de velours noir broché d'or, une robe de velours noir « plain, » une autre robe de taffetas à fond gris, un devant de cotte « à deux mancherons de velours tanné, » un des côtés de la queue d'une robe de satin noir broché d'or, un bas de robe de « toile d'argent incarnat picqué d'or », une devanture de cotte de drap d'or, une paire de doublures de grandes manches de toile d'argent, une autre paire de grandes manches de toile d'or, une jupe de « toille d'or violette » avec les manches de même, un devant de cotte de velours jaune « figuré de brouderie d'argent » avec les « mancherons » pareils, le devant d'une robe couverte de toile d'argent, une devanture de cotte en toile d'argent « en brouderie d'or et de canetille », deux devants de robe de satin broché cramoisi, une devanture de cotte « de fil d'argent traict en brouderie de cordon et de canetille d'or », une jupe de toile d'argent, une jupe de « thoille d'or incarnat broché d'or ». Au second étage des armoires, je trouve une jupe de velours vert « à la Reistre », un petit manteau de satin de soie blanc, un devant de cotte de satin blanc broché d'argent, six paires de mancherons et une paire de manches de toile d'argent, une robe de damas noir bordée de velours noir avec sa jupe en velours noir, une « cappe ronde de veloux noir à hault collet à doubles manches de velours et l'aultre de satin de soye », une robe de « crespe de soye », un manteau de taffetas couleur de feuille, un manteau de taffetas velouté fourré d'agneau noir, « ung hault de chausses de velours rouge à usaige de femme », une calotte de velours,

un chapeau de feutre et un autre chapeau garni de taffetas, six « corps » ou corsets, six paires de manches en velours cramoisi, un manteau de drap tanné « à usaige de femme pour aller à cheval ». – Dans ce coffre il n'y a que du linge de table et de toilette, nappes en toile de Hollande et en toile de lin, nappes « garnies de franges par les boutz », nappes de toile « ouvragée de Venise », serviettes des mêmes toiles et façon, serviettes « ouvrées de soye noire », en tout 19 nappes, six douzaines et demie de serviettes et six paires de drap. Vous me direz que dans tout cela nous ne voyons pas plus les chemises de la femme que nous n'avons vu celles du mari : peut-être sont-elles à la lessive.

En tout cas, nous n'avons pas fini avec la toilette de la baronne de Longvilliers, car il nous reste à ouvrir ces deux coffrets ; dans l'un est l'argenterie consistant en dix-huit plats de diverses grandeurs, deux douzaines d'assiettes, un bassin à laver, trois aiguières dont le corps est d'argent, les bordures et les pieds de vermeil ; quatre coupes et une écuelle à oreilles, trois salières « à pattes de lyon », deux salières à « balustres », un vinaigrier, deux salières carrées, deux grands et deux petits chandeliers, ces derniers « d'argent doré à petite maille », un « eschauffoir » ou réchaud, une cuillère à bouillon, une coupe couverte en vermeil, une « chapelle », c'est-à-dire un calice, une patène, deux burettes, une paix, un encensoir, une croix, un goupillon, deux petits chandeliers en vermeil, une coupe en or et un pot-de-chambre en argent. Tout cela est beau, riche, mais encore une fois, me direz-vous, où sont les cuillers et les fourchettes ? Dans le second coffret, il ne manque rien du moins, rien de ce qui peut contribuer à embellir une femme laide, car je ne puis admettre que les bijoux et les pierreries ajoutent un attrait, un charme de plus à la beauté. Mais il fallait se conformer à la mode de son temps, et Madame de Longvilliers ne devait se laisser distancer par personne, car c'est un véritable éblouissement d'or et de pierres précieuses. Regardez et comptez : trois bracelets d'agathe « où il y a (à) chacun trois patenostres d'or et trente-sept grains d'or » ; deux bracelets garnis d'ambre et de cinq boutons d'or ; « ung petit livre de parchemin, les couvrechefz garnys de bendes d'or esmailliées avecq une petite chaisne aussy d'or » (c'est le livre de mariage) ; deux bracelets d'or ; un « saphyr bleu taillé en pointe mis en or façon de patte de griffe », et un autre saphir taillé à facettes ; un rubis cabochon ; une bague d'or « faicte en roze », garnie de cinq petits diamants et quatre petits rubis ; une chaîne d'or « où sont quatre-vingt pierres esmaillées et garnie de perles, camayeu, agathe, de turquoises et de petites coquilles de grenatz » ; treize boutons d'or esmaillez ; « une chaisne de cocquilles ; deux colliers faits en double ciffre esmaillez de

noir et de blancq ; une grosse chaisne, une aultre grosse chaisne, le tout d'or » ; une « corde de ceincture d'or, garnye de trente-deux dyamans avecq une roze au bout garnye de cincq dyamans » ; un collier de diamants et de perles « où il y a sept tables de dyamans et huict perles grosses » ; vingt-cinq perles « tant grandes, moiennes que plattes » ; une houppe d'argent couverte d'or ; un miroir « garny d'une couverture d'or avec une figure » ; un « dixain » de jaspe garni d'or et de perles ; un « dixain de jacente » garni d'or ; un « dixain » d'or émaillé « où sont plusieurs testes de mort avecq plusieurs petites orloges garnyes de perles » ; une « pendoire garnye d'or où y a une petite perle pendante au bout » ; une agathe « en laquelle est une véronicque enchâssée d'or » ; une « paire de bordures d'or garnies de semenches de perles et aultres pierres plus grosses » ; une autre « paire de bordures » d'or et d'émail noir et blanc.

Nous entrons maintenant dans une des tours défendant la porte, et nous trouvons dans la chambre un lit de camp avec toutes ses garnitures, les trois pentes, le ciel et le dossier en vieux velours « figuré brun » et les rideaux en taffetas ; une table en bois de noyer sur deux tréteaux de fer, un buffet, deux escabeaux et « une cherre » en bois de chêne. Passons dans la chambre au-dessus de la porte, entre les deux tours, où il n'y a qu'un chenet de fonte, une couche « en façon de lict de camp » et une table carrée ; montons dans le « galetas » qui la surmonte, où il n'y a qu'un châlit avec sa literie, une table à tréteaux, et une table sans tréteaux. Après avoir descendu les deux étages d'un étroit escalier à vis, nous voici sous la poterne et bientôt hors de ce château, où nous avons vécu, pendant quelques heures, dans la compagnie des contemporains de Henri IV.